

Etat des lieux écologique du territoire

Mobilité

Nombre de kilomètres de pistes cyclables et existence de parkings à vélos sécurisés
43 km de pistes cyclables dont 8 km en site propre et 15 km en site mixte.

Pas de parking à vélo sécurisés. La majorité des itinéraires sont touristiques (itinéraire VV33), un déficit est à palier en terme de déplacements quotidiens sécurisés vers les centralités (gares, collège, bourg centre, zones d'activités) et vers le bas de la vallée (Thann)

Existence de pôles multimodaux

Pas de pôle multimodal. Un projet porté par la CCVSA et la commune de Fellingring est inscrit au PTRTE pour la gare de Husseren Wesserling.

Existence de zones à faible émissions

non

Existence de voies réservées au covoiturage

non

Automobile

Part de véhicules électriques ou hybrides dans le parc des collectivités et le parc privé

Aucun pour l'instant mais un projet est en cours pour un véhicule pour le service enfance.

Nombre de bornes de recharges électriques ouvertes au public

Aucun pour l'instant mais un projet sur la commune de Saint-Amarin pour le véhicule du service enfance

Part des véhicules bas carbone dans la flotte de transports collectifs

Aucun

Part du territoire couvert par une autorité organisatrice de la mobilité (AOM)

100%. La Communauté de communes vient d'opter pour la prise de compétence d'AOM locale.

Energie et climat

Emission de gaz à effet de serre du territoire (total et par habitant)

56 t soit 4,3 kg par habitant dont 40 % pour le transport et 30 % pour les ménages

Consommation énergétiques du territoire (incluant carburant et énergies fossiles du territoire)

350 GWh dont 50 pour les ménages et 25 % pour les transports. Pour 28% au gaz et 33% d'énergies fossiles. Objectif de réduction de 8% par rapport à 2018 fixé dans le PCAET.

Production annuelle d'énergie renouvelable

52 GWh principalement en bois énergie.

Consommation énergétique en autoconsommation (individuelle et collective)

NC

Rénovation énergétique

Nombre de passoires thermiques dans les logements privés, le parc social, les bâtiments publics et les locaux d'entreprises

561 ménages en situation de précarité énergétique (donnée INSEE), soit 10,2 % (moyenne nationale 5,4 %).

Répartition du parc immobilier (toutes catégories) par étiquette du DPE

NC

Nombre de copropriétés en situation fragile ou dégradée

NC

Nombre d'artisans ou d'entreprises certifiées RGE sur le territoire

NC

Etat des systèmes de chauffage

Nombre estimé de chaudières à fioul

NC

Nombre estimé de cheminées ouvertes et autres mode de chauffage très émetteur de particules fines (par exemple inserts, poêles et chaudières à bois installés avant 2002)

NC mais une part importante de polluants liés au chauffage au bois (COV et particules fines)

Existence de réseaux de chaleur, ainsi que leurs combustibles (part d'énergie renouvelable)

3 Réseaux communaux au bois energie

Mode de chauffage des grands équipements collectifs du territoire (écoles, collèges, lycées,...) établissements de santé, bâtiments publics...

Fioul/gaz

Traitement des déchets / Economie circulaire

Tonnage de déchets produits par le territoire

5 278 T soit 444 kg/hab

Etat des équipements de tri au regard des normes

Pas de déchetterie. Collecte encombrants en PAP. Système à bout de souffle, explosion des tonnages et inflation du coût via TGAP notamment. Projet de P3R urgent.

Tri par apport volontaire en bennes habillage bois ou métal de 4 m3 environ.

Collectes spécifiques.

Maintenance annuelle des bennes de tri par un prestataire (crochets, débosselage, réfection des trappes coupantes, mise en peinture, remplacement des planchers, remplacement des lattes en bois, etc)

Existence de tri à la source des bio-déchets dans structures de restauration collective et logements collectifs

Cantine Collège : compétence départementale : contrat privé avec un prestataire et mise en place de la collecte des biodéchets

Résidence Emile Jung, Hôpital d'Oderen, Périscolaire, crèche

Logements collectifs : à ce jour, collecte en apport volontaire au pied des immeubles du bailleur social Domial uniquement

Pas de tri à la source des biodéchets

Taux de tri sélectif par filière

Verre : 40,23 %

Corps plats : 42,55 %

Corps creux : 17,22 %

Agriculture et alimentation locale

Existence d'un projet alimentaire territorial

Elaboration en cours à l'échelle du PETR

Nombre d'exploitations agricoles

41 dont 16 sociétés, 10 labélisées AB, 21 Jeunes Agriculteurs, 9 fermes auberges et assimilés. 13 en production laitière.

Nombre de producteurs vendant en circuit court/ marchés de producteurs ou d'AMAP
40 sur 41 (un producteur laitier en laiterie)

Surface Agricole Utile du territoire

3 300 ha soit 21 % du territoire. 100 % en STH

SAU et nombre d'exploitations agricoles du territoire engagées dans des démarches de labellisation environnementale

8 labélisés AB. 95% sous contrat MAE.

100 % des surfaces en périmètre AOP Munster

Estimation du volume de produits phytosanitaires utilisés sur le territoire

0, utilisation interdite par les cahiers des charges MAE. Pas de trace dans les eaux de captage.

Actions en matière de biodiversité

Surface des aires protégées : parc naturel, N2000, ZNIEFF, aire de protection de captages, etc,...

Part des cours d'eau en bon état au titre de la continuité écologique

Nombre de points noirs de continuité écologique identifiés

Part des surfaces forestières bénéficiant d'une garantie de gestion durable

10 000 ha de forêts communales soumises au régime forestier et gérées par l'ONF soit 81 % des surfaces forestières totales. Ce qui ne constitue cependant pas une garantie de gestion durable.

Surface des haies

Indicateur non pertinent. Taux de boisement du territoire >75%.

[Tapez ici]

[Tapez ici]

ANNEXE 3

Existence d'un atlas communal de la biodiversité et part du territoire classé en réservoir de biodiversité

non

Label territoire engagé pour la nature oui/ non

non

Label Terre saine Oui/non

Non

Lutte contre l'artificialisation des sols

PLUi intercommunal Grenellisé. Réduction drastique des surfaces à urbaniser, politique volontariste en faveur de la rénovation des logement et reconversion des friches industrielles.

Etat d'avancement du PLUi

Approuvé en 2019.

Taux de mobilisation des droits à construire au regard de ceux fixés dans les documents d'urbanisme

0%

Evolution du nombre d'hectare de terres urbanisées vs terres agricoles et/ ou naturelles et/ou forestières

0

Potentiel de recyclage foncier (incluant les surfaces de friches à réhabiliter)

?

Surfaces desartificialisées

0

Eau et assainissement

Compatibilité des installations de traitements des eaux usées avec les normes européennes (oui/non) OUI pour le temps sec – NON pour le temps de pluie

Taux de fuite des réseaux du territoire : le rendement 2020 est de 68.2 %

Nombre de captages prioritaires et nombre de captages bénéficiant d'une protection et d'un plan d'action : nombre de captages bénéficiant d'une DUP (Déclaration d'utilité publique) 74/74

Couverture du territoire par un SAGE : OUI – SAGE du bassin Rhin-Meuse.